ÉTUDES TRADITIONNELLES

3e Année — Septembre 1952 — N° 302

A PROPOS DES SUPÉRIEURS INCONNUS ET DE L'« ASTRAL » [1]

Lorsque nous écrivions notre précédent article sur *La Stricte Observance et les Supérieurs Inconnus* (2), en y signalant la singulière hantise qui, à certains écrivains maçonniques et occultistes, fait voir partout l'action des Jésuites dans la Haute Maçonnerie du XVIIIe siècle et dans l'Illuminisme, nous ne pensions certes pas avoir à constater des cas d'une semblable obsession parmi les antimaçons eux-mêmes. Or, voici qu'on nous a signalé un article paru dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* dans la section *Antimaçonnerie* de l'*Index Documentaire* (3), sous la signature A. Martigue, article dans lequel nous lisons cette phrase vraiment étonnante : « Il ne faut pas oublier, quand on étudie les Illuminés, que Weishaupt a été élève, puis professeur, chez les Jésuites, et qu'il s'est beaucoup inspiré, en les déformant, bien entendu, pour les faire servir au mal, *des méthodes que les R. Pères d'Ingolstadt appliquaient pour le bien avec tant de succès... sauf quand ils s'en sont servis pour former Weishaupt et ses premiers disciples !* ».

1. Publié dans *La France Antimaçonnique* du 18 décembre 1913.
2. Voir nos de juin et de juillet-août 1952 des *Études traditionnelles*, ainsi que l'article de Jean Reyor : *René Guénon et la Franc-maçonnerie* dans le no de juin.
3. No du 20 octobre 1913, pp. 3725-3737.

Voilà des insinuations qui, malgré toutes les précautions dont elles sont entourées, revêtent un caractère particulièrement grave sous la plume d'un antimaçon ; M. Martigue serait-il donc en mesure de les justifier ? Pourrait-il nous expliquer en quoi les R. Pères du XVIII[e] siècle peuvent être rendus, même indirectement, responsables des doctrines révolutionnaires du F∴ Weishaupt et de ses adeptes ? Pour nous, jusqu'à ce que cette démonstration soit faite, cela nous semble être un peu comme si l'on rendait les R. Pères du XIX[e] siècle responsables des théories anarchistes développées de nos jours par leur ex-élève et novice F∴ Sébastien Faure ! On pourrait assurément aller loin dans ce sens, mais cela ne serait ni sérieux ni digne d'un écrivain qui s'affirme possesseur de « méthodes rigoureuses et exactes ».

Voici, en effet, ce qu'écrit M. Martigue, un peu avant la phrase déjà citée, au sujet d'une étude intitulée *Les Pièges de la Secte : le Génie des Conspirations*, publiée dans les *Cahiers Romains* de l'*Agence Internationale Roma* : « L'auteur ne paraît connaître que les ouvrages du P. Deschamps, de Barruel, de Claudio Jannet et de Crétineau-Joly. C'est beaucoup, mais ce n'est pas assez, et si ces excellents travaux, qui devront, certes, toujours être consultés avec fruit par les étudiants en antimaçonnerie, ont été écrits par des maîtres respectables, dont tout le monde doit louer et reconnaître les efforts, il est impossible, cependant, de ne pas constater qu'*ils datent d'une époque où la science et la critique historiques n'avaient pas été portées au point où nous les trouvons aujourd'hui. Nos méthodes, qui tendent à se perfectionner chaque jour, sont autrement rigoureuses et exactes.* C'est pourquoi il est dangereux, *au point de vue de l'exactitude scientifique*, de négliger les travaux plus modernes ; il est encore plus fâcheux de les dédaigner de parti pris ».

Il faut être bien sûr de soi et de tout ce qu'on avance, pour se permettre de reprocher un manque d'« exactitude scientifique » à quatre auteurs qui sont parmi les maîtres les plus incontestés de l'antimaçonnisme. Assurément,

M. Martigue a confiance dans les « progrès de la science et de la critique » ; mais, comme ces mêmes « progrès » servent à justifier des choses telles que l'exégèse moderniste et la prétendue « science des religions », il nous est difficile de les considérer comme un argument convaincant. Nous ne nous attendions pas à voir M. Martigue faire une déclaration aussi... évolutionniste, et nous nous demandons si les méthodes qu'il préconise, et qu'il oppose « aux méthodes et aux habitudes défectueuses de certains » (à qui fait-il allusion ?), ne se rapprochent pas singulièrement de la « méthode positiviste » dont nous avons déjà parlé... Enfin, s'il connaît « les papiers de Weishaupt lui-même », comme il le donne à entendre, nous espérons qu'il ne tardera pas à nous communiquer les découvertes qu'il a dû y faire, notamment en ce qui concerne les rapports de Weishaupt avec « les R. Pères d'Ingolstadt » ; rien ne saurait mieux prouver la valeur de ses méthodes.

Mais, pourtant, ne vaudrait-il pas mieux s'arrêter de préférence au rôle que les Juifs ont pu jouer à l'origine de l'Illuminisme bavarois, aussi bien que derrière certains « systèmes » de la Haute Maçonnerie ? Citons, en effet, cette phrase de l'étude des *Cahiers Romains* : « Les combinaisons de ce génie (Weishaupt) furent sans doute aidées par des Juifs, héritiers des haines implacables de la vieille Synagogue, car le fameux Bernard Lazare n'a pas reculé devant cet aveu : *« Il y eut des Juifs autour de Weishaupt »* (*L'antisémitisme, son histoire et ses causes*, pp. 339-340) ».

Nous relevons ceci parce que nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette influence des Juifs, mais il y aurait bien d'autres choses intéressantes à signaler dans ce travail, contre lequel le rédacteur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* fait preuve d'une prévention qui confine à la partialité. Après lui avoir reproché « l'absence de variété dans la documentation », tout en reconnaissant sa « valeur réelle », il ajoute : « Il est une autre lacune bien regrettable, quand on veut étudier l'Illuminisme, *c'est l'ignorance de la*

mystique et de l'occultisme ». Nous reviendrons un peu plus loin sur ce point ; pour le moment, nous ferons seulement remarquer que la mystique, qui relève de la théologie, est une chose, et que l'occultisme en est une autre tout à fait différente : les occultistes sont, en général, profondément ignorants de la mystique, et celle-ci n'a rien à faire avec leur pseudo-mysticisme.

Malheureusement, quelque chose nous fait craindre que les reproches de M. Martigue ne soient causés surtout par un mouvement de mauvaise humeur : c'est que l'article des *Cahiers Romains* contient une critique, très juste à notre avis, du compte-rendu donné par M. Gustave Bord, dans la même *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (1), sur le livre de M. Benjamin Fabre, *Un Initié des Sociétés Secrètes supérieures : Franciscus, Eques a Capite Galeato*. « Parlant de quelques aventuriers maçonniques qui tâchaient de s'imposer aux « poires » des Loges, en s'affichant comme mandataires des mystérieux S. I. (*Supérieurs Inconnus*), centre fermé de toute la Secte, M. Bord constate que ces aventuriers se vantaient ; *d'où il déduit que ces S. I. n'existaient pas. La déduction est bien risquée.* Si les aventuriers en question se sont présentés faussement comme des *missi dominici* des S. I., non seulement rien ne dit que ces derniers n'existaient pas, mais plutôt cela montre la conviction générale de l'existence de ces S. I., car il aurait été bien étrange que ces imposteurs eussent inventé de toutes pièces le mandant, outre le mandat. Leur calcul de réussite devait, évidemment, se baser sur cette conviction, et celle-ci ne dépose pas contre l'existence des *Superiores Incogniti*, évidemment ».

En effet, cela est l'évidence même pour quiconque n'est pas aveuglé par la préoccupation de soutenir à tout prix la thèse opposée ; mais « ne serait-ce pas M. Bord lui-même qui, se mettant en contradiction avec les maîtres de l'antimaçonnisme, nie *l'évidence*, et méconnaît absolument (sui-

1. No du 5 septembre 1913, pp. 3071 et suivantes.

vant ses propres expressions) « l'emplacement, la tactique et la force de l'adversaire » ? ... il y a des antimaçons bien étranges ». Et nous ajouterons ici que c'est précisément à ce compte-rendu de M. Gustave Bord, aussi peu impartial que les appréciations de M. Martigue, que nous songions lorsque nous faisions allusion à la « méthode positiviste » de certains historiens. Voici maintenant que M. Martigue, à son tour, reproche à MM. Benjamin Fabre et Copin-Albancelli « le désir d'apporter un argument à une thèse préconçue sur l'existence des directeurs inconnus de la Secte » ; n'est-ce pas plutôt à M. Bord que l'on pourrait reprocher d'avoir une « thèse préconçue » sur la non-existence des *Supérieurs Inconnus* ?

Voyons donc ce que répond à ce sujet M. Martigue : « Quant à la thèse opposée à M. Bord à propos des *Supérieurs Inconnus*, il est nécessaire de distinguer : *si le rédacteur des* Cahiers Romains *entend par ceux-ci des hommes en chair et en os, nous croyons qu'il est dans l'erreur et que M. Bord a raison* ». Et, après avoir énuméré quelques-uns des chefs de la Haute Maçonnerie du XVIIIe siècle, il continue : « ... S'ils s'étaient présentés comme mandataires d'hommes vivants, on pourrait, avec raison, les traiter d'imposteurs, comme on a le droit de le faire de nos jours, par exemple, pour Mmes Blavatsky, Annie Besant et autres chefs de la Théosophie, lorsqu'ils nous parlent des *Mahâtmâs*, vivant dans une loge du Thibet ». A cela, on peut bien objecter que les soi-disant *Mahâtmâs* ont justement été inventés sur le modèle, plus ou moins déformé, des véritables *Supérieurs Inconnus*, car il est peu d'impostures qui ne reposent pas sur une imitation de la réalité, et c'est d'ailleurs l'habile mélange du vrai et du faux qui les rend plus dangereuses et plus difficiles à démasquer. D'autre part, comme nous l'avons dit, rien ne nous empêche de considérer comme des imposteurs, en certaines circonstances, des hommes qui ont cependant pu être réellement des agents subalternes d'un Pouvoir occulte ; nous en avons dit les raisons, et nous ne voyons

aucune nécessité à justifier de tels personnages de cette accusation, même par la supposition que les *Supérieurs Inconnus* n'étaient pas « des hommes en chair et en os ». En ce cas, qu'étaient-ils donc, selon M. Martigue ? la suite de notre citation va nous l'apprendre, et ce ne sera pas, dans son article, notre moindre cause d'étonnement.

« Mais ce n'est pas de cela dont il s'agit (*sic*) ; cette interprétation est tout exotérique, pour les profanes et les adeptes non initiés ». Jusqu'ici, nous avions cru que l'« adeptat » était un stade supérieur de l'« initiation » ; mais passons. « Le sens ésotérique a toujours été très différent. *Les fameux Supérieurs Inconnus, pour les vrais initiés, existent parfaitement, mais ils vivent... dans l'Astral.* Et c'est de là que, par la théurgie, l'occultisme, le spiritisme, la voyance, etc., ils dirigent les chefs des Sectes, *du moins au dire de ceux-ci* ». Est-ce donc à des conceptions aussi fantastiques que doit conduire la connaissance de l'occultisme, ou du moins d'un certain occultisme, malgré toute la « rigueur » et toute l'« exactitude » des « méthodes scientifiques et critiques » et des « preuves historiques indiscutables qu'on exige aujourd'hui (!) des historiens sérieux et des érudits ? »

De deux choses l'une : ou M. Martigue admet l'existence de l'«Astral » et de ses habitants, *Supérieurs Inconnus* ou autres, et alors nous sommes en droit de trouver qu'« il y a des antimaçons bien étranges » autres que M. Gustave Bord ; ou il ne l'admet pas, comme nous voulons le croire d'après la dernière restriction, et, dans ce cas, il ne peut pas dire que ceux qui l'admettent sont « les vrais initiés ». Nous pensons, au contraire, qu'ils ne sont que des initiés très imparfaits, et même il n'est que trop évident que les spirites, par exemple, ne peuvent à aucun titre être regardés comme des initiés. Il ne faudrait pas oublier, non plus, que le spiritisme ne date que des manifestations de Hydesville, qui commencèrent en 1847, et qu'il était inconnu en France avant le F∴ Rivail, dit Allan Kardec. On prétend que celui-ci « fonda sa doc-

trine à l'aide des communications qu'il avait obtenues, et qui furent colligées, contrôlées, revues et corrigées par des *esprits supérieurs* » (1). Ce serait là, sans doute, un remarquable exemple de l'intervention de *Supérieurs Inconnus* selon la définition de M. Martigue, si nous ne savions malheureusement que les « esprits supérieurs » qui prirent part à ce travail n'étaient pas tous « désincarnés », et même ne le sont pas tous encore : si Eugène Nus et Victorien Sardou sont, depuis cette époque, « passés dans un autre plan d'évolution », pour employer le langage spirite, M. Camille Flammarion continue toujours à célébrer la fête du Soleil à chaque solstice d'été.

Ainsi, pour les chefs de la Haute Maçonnerie au XVIIIe siècle, il ne pouvait pas être question du spiritisme, qui n'existait pas encore, pas plus d'ailleurs que l'occultisme, car, s'il y avait alors des « sciences occultes », il n'y avait aucune doctrine appelée « occultisme » ; il semble que ce soit Eliphas Lévi qui ait été le premier à employer cette dénomination, accaparée, après sa mort (1875), par certaine école dont, au point de vue initiatique, le mieux est de ne rien dire. Ce sont ces mêmes « occultistes » qui parlent couramment du « monde astral », dont ils prétendent se servir pour expliquer toutes choses, surtout celles qu'ils ignorent. C'est encore Eliphas Lévi qui a répandu l'usage du terme « astral », et, bien que ce mot remonte à Paracelse, il paraît avoir été à peu près inconnu des Hauts Maçons du XVIIIe siècle, qui, en tout cas, ne l'auraient sans doute pas entendu tout à fait de la même façon que les occultistes actuels. Est-ce que M. Martigue, dont nous ne contestons pas les connaissances en occultisme, est bien sûr que ces connaissances mêmes ne l'amènent pas précisément à « une interprétation tout exotérique » de Swedenborg, par exemple, et de tous les autres qu'il cite en les assimilant, ou à peu près, aux « médiums » spirites ?

1. Dr Gibier, *Le Spiritisme*, pp. 136-137.

Citons textuellement : « Les *Supérieurs Inconnus*, ce sont les *Anges* qui dictent à Swedenborg ses ouvrages, c'est la *Sophia* de Gichtel, de Bœhme, la *Chose* de Martinez Pasqualis (*sic*), le *Philosophe Inconnu* de Saint-Martin, les manifestations de l'Ecole du Nord, le *Gourou* des Théosophes, l'esprit qui s'incarne dans le médium, soulève le pied de la table tournante ou dicte les élucubrations de la planchette, etc., etc. » Nous ne pensons pas, quant à nous, que tout cela, soit la même chose, même avec « des variations et des nuances », et c'est peut-être chercher les *Supérieurs Inconnus* là où il ne saurait en être question. Nous venons de dire ce qu'il en est des spirites, et, quant aux « Théosophes », ou plutôt aux « théosophistes », on sait assez ce qu'il faut penser de leurs prétentions. Notons d'ailleurs, à propos de ces derniers qu'ils annoncent l'incarnation de leur « Grand Instructeur » (*Mahâgourou*), ce qui prouve que ce n'est pas dans le « plan astral » qu'ils comptent recevoir ses enseignements. D'autre part, nous ne pensons pas que *Sophia* (qui représente un principe) se soit jamais manifestée d'une façon sensible à Bœhme ou à Gichtel. Quant à Swedenborg, il a décrit symboliquement des « hiérarchies spirituelles » dont tous les échelons pourraient fort bien être occupés par des initiés vivants, d'une façon analogue à ce que nous trouvons, en particulier, dans l'ésotérisme musulman.

Pour ce qui est de Martinès de Pasqually, il est assurément assez difficile de savoir au juste ce qu'il appelait mystérieusement « *la Chose* » ; mais, partout où nous avons vu ce mot employé par lui, il semble bien qu'il n'ait ainsi rien voulu désigner d'autre que ses « opérations », ou ce qu'on entend plus ordinairement par l'*Art*. Ce sont les modernes occultistes qui ont voulu y voir des « apparitions » pures et simples, et cela conformément à leurs propres idées ; mais le F.·. Franz von Baader nous prévient qu'« on aurait tort de penser que sa physique (de Martinès) se réduit aux spectres et aux

esprits » (1). Il y avait là, comme d'ailleurs au fond de toute la Haute Maçonnerie de cette époque, quelque chose de bien plus profond et de bien plus vraiment « ésotérique », que la connaissance de l'occultisme actuel ne suffit aucunement à faire pénétrer.

Mais ce qui est peut-être le plus singulier, c'est que M. Martigue nous parle du « *Philosophe Inconnu* de Saint-Martin », alors que nous savons parfaitement que Saint-Martin lui-même et le *Philosophe Inconnu* ne faisaient qu'un, le second n'étant que le pseudonyme du premier. Nous connaissons, il est vrai, les légendes qui circulent à ce sujet dans certains milieux ; mais voici qui met admirablement les choses au point : « Les *Superiores Incogniti* ou S. I. ont été attribués, par un auteur fantaisiste, au théosophe Saint-Martin, peut-être parce que ce dernier signait ses ouvrages : *un Philosophe Inconnu*, nom d'un grade des *Philalèthes* (régime dont il ne fit d'ailleurs jamais partie). Il est vrai que le même fantaisiste a attribué le livre *des Erreurs et de la Vérité*, du *Philosophe Inconnu*, à un *Agent Inconnu* ; et qu'il s'intitule lui-même S. I. Quand on prend de l'*inconnu*, on n'en saurait trop prendre ! » (2). On voit assez par là combien il peut être dangereux d'accepter sans contrôle les affirmations de certains occultistes ; c'est dans de pareils cas surtout qu'il convient de se montrer prudent et, suivant le conseil de M. Martigue lui-même, « de ne rien exagérer ».

Ainsi, on aurait grand tort de prendre ces mêmes occultistes au sérieux lorsqu'ils se présentent comme les descendants et les continuateurs de l'ancienne Maçonnerie ; et pourtant nous trouvons comme un écho de ces assertions « fantaisistes » dans la phrase suivante de M. Martigue : « Cette question (des *Supérieurs Inconnus*) soulève des problèmes que nous étudions dans l'occultisme, problèmes

1. *Les enseignements secrets de Martinès de Pasqually*; p. 18.
2. *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, pp. 35-36, en note.

dont les Francs-Maçons du XVIIIe siècle poursuivaient avec ardeur la solution ». Sans compter que cette même phrase, interprétée trop littéralement, pourrait faire passer le rédacteur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* pour un « occultiste » aux yeux « des lecteurs superficiels n'ayant pas le temps de creuser ces choses ».

« Mais, continue-t-il, on ne peut voir clair dans cette question que si l'on connaît à fond les sciences occultes et la mystique ». C'est là ce qu'il voulait prouver contre le collaborateur de l'*Agence Internationale Roma* ; mais n'a-t-il pas prouvé surtout, contre lui-même, que cette connaissance devrait s'étendre encore plus loin qu'il ne l'avait supposé ? « C'est pourquoi si peu d'antimaçons parviennent à pénétrer ces arcanes que ne connaîtront jamais ceux qui prétendent demeurer sur le terrain positiviste ». Ceci est, à notre avis, beaucoup plus juste que tout ce qui précède ; mais n'est-ce pas un peu en contradiction avec ce que M. Martigue nous a dit de ses « méthodes » ? Et alors, s'il n'adhère pas à la conception « positiviste » de l'histoire, pourquoi prend-il envers et contre tous la défense de M. Gustave Bord, même lorsque celui-ci est le moins défendable ?

« Il est impossible de comprendre les écrits d'hommes qui vivent dans le surnaturel et se laissent diriger par lui, comme les théosophes swedenborgiens ou martinistes du XVIIIe siècle, si l'on ne se donne pas la peine d'étudier et la langue qu'ils parlent et la chose dont ils traitent dans leurs lettres et leurs ouvrages. Encore moins si, de parti pris, on prétend nier l'existence de l'atmosphère surnaturelle dans laquelle ils étaient plongés et qu'ils respiraient chaque jour ». Oui, mais, outre que cela se retourne contre M. Bord et ses conclusions, ce n'est pas une raison pour passer d'un extrême à l'autre et attribuer plus d'importance qu'il ne convient aux « élucubrations » des planchettes-spirites ou à celles de quelques pseudo-initiés, au point de ramener tout le « surnaturel » en question, quelle qu'en soit d'ailleurs la qualité, à l'étroite interprétation de l'« Astral ».

Autre remarque : M. Martigue parle des « théosophes swedenborgiens ou martinistes », comme si ces deux dénominations étaient à peu près équivalentes ; serait-il donc tenté de croire à l'authenticité de certaine filiation qui est cependant fort éloignée de toute « donnée scientifique » et de toute « base positive » ? « A ce sujet, nous croyons devoir dire que lorsque M. Papus affirme que Martinès de Pasqually a reçu l'initiation de Swedenborg au cours d'un voyage à Londres, et que le système propagé par lui sous le nom de rite des *Élus-Coëns* n'est qu'un *Swedenborgisme adapté*, cet auteur s'abuse ou cherche à abuser ses lecteurs dans l'intérêt d'une thèse très personnelle. Pour se livrer à de semblables affirmations, il ne suffit pas, en effet, d'avoir lu dans Ragon, qui lui-même l'avait lu dans Reghelini, que Martinès a emprunté le rite des *Élus-Coëns* au suédois Swedenborg. M. Papus aurait pu s'abstenir de reproduire, en l'amplifiant, une appréciation qui ne repose sur rien de sérieux. Il aurait pu rechercher les sources de son document et s'assurer qu'il n'y a que fort peu de rapports entre la doctrine et le rite de Swedenborg, et la doctrine et le rite des *Élus-Coëns*... Quant au prétendu voyage à Londres, il n'a eu lieu que dans l'imagination de M. Papus » (1). Il est fâcheux, pour un historien, de se laisser ainsi entraîner par son imagination... « en Astral » ; et, malheureusement, les mêmes remarques peuvent s'appliquer à bien d'autres écrivains, qui s'efforcent d'établir les rapprochements les moins vraisemblables « dans l'intérêt d'une thèse très personnelle », souvent même trop personnelle !

Mais revenons à M. Martigue, qui nous avertit encore une fois que, « sans le secours de ces sciences, dites occultes, il est de toute impossibilité de comprendre la Maçonnerie du XVIIIe siècle et même, ce qui étonnera les non initiés, celle d'aujourd'hui ». Ici, un ou deux exemples nous auraient permis de mieux saisir sa pensée ; mais voyons la suite :

1. *Notice historique sur le Martinésisme et le Martinisme*, p. 17, en note.

« C'est de cette ignorance (de l'occultisme), qui est le partage non seulement de profanes, mais aussi de Maçons, même revêtus des hauts grades, que proviennent des erreurs comme celle dont nous nous occupons. Cette erreur a lancé l'antimaçonnerie à la recherche de *Supérieurs Inconnus qui, sous la plume des vrais initiés, sont simplement des manifestations extra-naturelles d'êtres vivant dans le Monde Astral* ». Comme nous l'avons dit, nous ne croyons pas, quant à nous, que ceux qui peuvent soutenir cette thèse soient de « vrais initiés » ; mais, si M. Martigue, qui l'affirme, le croit vraiment, nous ne voyons pas trop pourquoi il s'empresse d'ajouter : « Ce qui ne préjuge rien sur leur existence (de ces *Supérieurs Inconnus*), pas plus, du reste, que sur celle dudit Monde Astral », sans paraître s'apercevoir qu'il remet ainsi tout en question. Tout en « ne prétendant indiquer que ce que pensaient les Hauts Maçons du XVIII[e] siècle », est-il bien sûr d'interpréter fidèlement leur pensée et de n'avoir pas introduit tout simplement une complication nouvelle dans un des problèmes dont ces FF.·. « poursuivaient avec ardeur la solution », parce que cette solution devait les aider à devenir les « vrais initiés » qu'ils n'étaient pas encore, évidemment, tant qu'ils ne l'avaient pas trouvée ? C'est que les « vrais initiés » sont encore plus rares qu'on ne pense, mais cela ne veut pas dire qu'il n'en existe pas du tout, ou qu'il n'en existe qu'« en Astral » ; et pourquoi, bien que vivant sur terre, ces « adeptes », au sens vrai et complet du mot, ne seraient-ils pas les véritables *Supérieurs Inconnus* ?

« Par conséquent (?), en écrivant les mots *Supérieurs Inconnus*, S. I., les Illuminés, les Martinistes, les membres de la Stricte Observance et tous les Maçons du XVIII[e] siècle parlent bien *d'êtres considérés comme ayant une existence réelle supérieure, sous la direction desquels chaque Loge et chaque adepte initié* (sic) *sont placés* ». Avoir fait des *Supérieurs Inconnus* des « êtres astraux », puis leur assigner un tel rôle d'« aides invisibles » (*invisible helpers*), comme disent

les théosophistes, n'est-ce pas vouloir les rapprocher un peu trop des « guides spirituels » qui dirigent de même, d'un « plan supérieur », les médiums et les groupes spirites ? Ce n'est donc peut-être pas tout à fait « dans ce sens qu'écrivent l'*Eques a Capite Galeato* et ses correspondants », à moins qu'on ne veuille parler d'une « existence supérieure » pouvant être « réalisée » par certaines catégories d'initiés, qui ne sont « invisibles » et « astraux » que pour les profanes et pour les pseudo-initiés auxquels nous avons déjà fait quelques allusions. Tout l'occultisme contemporain, même en y joignant le spiritisme, le théosophisme et les autres mouvements « néo-spiritualistes », ne peut encore, quoi qu'en dise M. Martigue, conduire qu'à « une interprétation tout exotérique ». Mais, s'il est si difficile de connaître exactement la pensée des Hauts Maçons du XVIIIe siècle, et, par conséquent, d'« interpréter leurs lettres comme ils les comprenaient eux-mêmes », est-il indispensable que ces conditions soient intégralement remplies pour ne pas « se tromper complètement en poursuivant ces études, déjà si difficiles, même quand on est dans la bonne voie » ? Et y a-t-il quelqu'un, parmi les antimaçons, qui puisse se dire « dans la bonne voie » à l'exclusion de tous les autres ? Les questions qu'ils ont à étudier sont bien trop complexes pour cela, même sans faire intervenir l'« Astral » là où il n'a que faire. C'est pourquoi il est toujours « fâcheux de dédaigner de parti pris », même au nom de la « science » et de la « critique », des travaux qui, comme le dit fort bien le rédacteur des *Cahiers Romains*, « ne sont pas définitifs, ce qui n'empêche pas qu'ils soient très importants, tels qu'ils sont ». Assurément, M. Gustave Bord a des prétentions à l'impartialité ; mais possède-t-il vraiment cette qualité au degré qui doit être nécessaire, nous le supposons du moins, pour réaliser l'idéal de M. Martigue, « l'historien averti qui sait trouver son bien partout, et à qui la saine critique permet de juger la valeur des documents » ? Encore une fois, il peut y avoir plusieurs façons d'être « dans la bonne voie », et il suffit d'y être, d'une façon

ou d'une autre, pour ne pas « se tromper complètement », sans même qu'il soit « indispensable d'éclairer la bonne route aux ténébreuses lumières (?!) de l'occultisme, ce qui n'est pas toujours commode », et ce qui est surtout fort peu clair !

M. Martigue conclut en ces termes : « En attendant, nous reconnaissons volontiers que, s'il comprend le pouvoir occulte dans le sens que nous venons d'indiquer, le rédacteur des *Cahiers Romains* a raison d'écrire, ainsi qu'il le fait : « Nous constatons qu'aucun argument probant n'a été présenté, jusqu'ici, contre le pouvoir central occulte de la Secte ». Mais s'il entend, par ces mots, contrairement aux Francs-Maçons initiés du XVIIIe siècle, un comité d'hommes en chair et en os, nous sommes obligé de retourner l'argument et de dire : « Nous constatons qu'aucun document probant n'a été présenté, jusqu'ici, en faveur de ce comité directeur inconnu ». Et c'est à ceux qui affirment cette existence d'apporter la preuve décisive. Nous attendons. La question demeure donc ouverte ». En effet, elle est toujours ouverte, et il est certain qu'« elle est des plus importantes » ; mais qui donc a jamais prétendu que les *Supérieurs Inconnus*, même « en chair et en os », constituaient un « comité », ou même une « société » au sens ordinaire du mot ? Cette solution paraît fort peu satisfaisante, au contraire, lorsqu'on sait qu'il existe certaines organisations vraiment secrètes, beaucoup plus rapprochées du « pouvoir central » que ne l'est la Maçonnerie extérieure, et dont les membres n'ont ni réunions, ni insignes, ni diplômes, ni moyens extérieurs de reconnaissance. Il est bon d'avoir le respect des « documents », mais on comprend qu'il soit plutôt difficile d'en découvrir de « probants » lorsqu'il s'agit précisément de choses qui, comme nous l'écrivions précédemment, « ne sont pas de nature à être prouvées par un document écrit quelconque ». Là encore, il ne faut donc « rien exagérer », et il faut surtout éviter de se laisser absorber exclusivement par la préoccupation « documentaire », au point de perdre de vue, par exemple, que l'ancienne Maçonnerie reconnaissait plusieurs sortes de Loges travail-

lant « sur des plans différents », comme dirait un occultiste, et que, dans la pensée des Hauts Maçons d'alors, cela ne signifiait aucunement que les « tenues » de certaines de ces Loges avaient lieu « dans l'Astral », dont les « archives », d'ailleurs, ne sont guère accessibles qu'aux « étudiants » de l'école de M. Leadbeater. S'il est aujourd'hui des *S. I.* « fantaisistes » qui prétendent se réunir « en Astral », c'est pour ne pas avouer tout simplement qu'ils ne se réunissent pas du tout, et, si leurs « groupes d'études » ont été, en effet, transportés « sur un autre plan », ce n'est que de la façon qui est commune à tous les êtres « en sommeil » ou « désincarnés », qu'il s'agisse d'individualités ou de collectivités, de « comités » profanes ou de « sociétés » soi-disant « initiatiques ». Il y a, dans ces dernières, beaucoup de gens qui voudraient se faire passer pour des « mystiques » alors qu'ils ne sont que de vulgaires « mystificateurs », et qui ne se gênent pas pour allier le charlatanisme à l'occultisme, sans même posséder les quelques « pouvoirs » inférieurs et occasionnels qu'à pu exhiber parfois un Gugomos ou un Schrœpfer. Aussi, il vaudrait peut-être encore mieux étudier d'un peu plus près les « opérations » et la « doctrine » de ces derniers, si imparfaitement initiés qu'ils aient été, que celles de prétendus « Mages » contemporains, qui ne sont pas initiés du tout, ou du moins qui ne le sont à rien de sérieux, ce qui revient exactement au même.

Tout cela, bien entendu, ne veut pas dire qu'il ne soit pas bon d'étudier et de connaître même l'occultisme courant et « vulgarisateur », mais en n'y attachant que l'importance très relative qu'il mérite, et bien moins pour y rechercher un « ésotérisme » profond qui ne s'y trouve pas, que pour en montrer à l'occasion toute l'inanité, et pour mettre en garde ceux qui seraient tentés de se laisser séduire par les trompeuses apparences d'une « science initiatique » toute superficielle et de seconde ou de troisième main. Il ne faut se faire aucune illusion : si l'action des vrais *Supérieurs Inconnus* existe quelque peu, malgré tout, jusque dans les mouvements

« néo-spiritualistes » dont il s'agit, quel que soient leurs titres et leurs prétentions, ce n'est que d'une façon tout aussi indirecte et lointaine que dans la Maçonnerie la plus extérieure et la plus moderne. Ce que nous venons de dire le prouve déjà, et nous aurons l'occasion, dans de prochaines études, de rapporter à ce sujet d'autres exemples non moins significatifs.

René Guénon.

QUI HAIT SON ÂME... [1]

Qui odit animam suam in hoc mundo... (Jean XII, 25 « qui hait son âme en ce monde... »).

J'AI prononcé en latin une phrase que Notre Seigneur prononce dans son évangile : « qui hait son âme en ce monde, la garde pour la vie éternelle ».

Or, observez bien ce qu'entend Notre Seigneur quand il dit de haïr notre âme. Qui aime en cette vie mortelle son âme telle qu'elle est en ce monde, celui-là la perd dans la vie éternelle ; au contraire, celui qui la hait, en tant que mortelle, comme elle est dans ce monde, celui-là la garde pour l'éternité.

Quand on parle d'« âme » en pareil cas, on applique ce terme à deux choses différentes. Un maître dit : le terme d'âme ne désigne pas le « fond » et ne touche pas à la nature même de l'âme. A ce sujet, un maître dit encore : quand il s'agit d'objets soumis au mouvement, on ne touche pas à la nature ni au fond de l'âme. Quand on veut nommer l'âme, telle qu'elle est en elle-même selon sa simplicité, sa pureté et sa nudité, on ne peut lui trouver aucun nom. On l'appelle « âme ». De même, quand on appelle quelqu'un « charpentier » on ne l'appelle pas « homme » ni « Henri » et on ne lui attribue rien qui se rapporte à sa *nature propre* : on le nomme d'après sa fonction. Ici, Notre Seigneur veut dire : celui qui aime l'âme dans sa pureté, qui est la nature première de l'âme,

1. La présente traduction est établie d'après l'édition de Joseph Quint publiée par Kohlhammer à Stuttgart : *Meister Eckhart. Die deutschen und lateinischen Werke*, 5e section, 1er volume, fasc. 4, sermon 17, pp. 281-293. Le même texte de saint Jean a servi également de thème à un sermon latin de maître Eckhart, traduit en français par M. Alexis Curvers dans le no de juillet 1937 de la revue *Hermès*.

celui-là la hait et s'en déclare l'ennemi sous son vêtement actuel ; il la déteste et éprouve de la tristesse et de la douleur en la voyant si éloignée de la lumière pure qui est sa nature propre.

Nos maîtres disent : l'âme est feu à cause de la puissance, de la chaleur et de l'éclat qui lui appartiennent. Les autres disent qu'elle est une étincelle de nature céleste. D'autres encore que c'est une lumière, d'autres un esprit, d'autres un nombre. On ne trouve en effet rien qui soit si nu, et si pur que le nombre ; ceux-là voulurent donc nommer l'âme d'après quelque chose qui fût nu et pur. Parmi les anges, le nombre est présent, on dit : un ange, deux anges, etc. Dans la lumière, on trouve aussi le nombre. On a donc désigné l'âme d'après ce qu'il y avait de plus nu et de plus pur. Et pourtant, on n'atteint pas par là le fond de l'âme. Dieu, qui est sans nom — il n'a point de nom — est ineffable. L'âme en son fond est tout aussi ineffable qu'Il est ineffable.

Et voilà une autre raison, pour laquelle on nous dit de détester notre âme : le terme qui désigne l'âme la désigne en tant que prisonnière du corps. Notre Seigneur pense donc ceci : quelle que soit la connaissance que puisse avoir l'âme de ce qu'elle est en elle-même, elle n'en reste pas moins toujours dans sa prison. Dès qu'elle se fie aux objets de ce bas-monde, qu'elle perçoit quelque chose par les sens, elle s'enferme dans des limites. On ne peut donc attribuer aucun nom à ce qui dépasse l'âme (entendue comme prisonnière).

Il y a trois choses qui font que l'âme doit se haïr elle-même. Premièrement : Je dois la détester dans la mesure où elle m'appartient ; car, dans la mesure où elle m'appartient, elle n'appartient pas à Dieu. Deuxièmement : parce qu'elle n'est pas totalement installée, implantée et transformée en Dieu. Saint Augustin dit : celui qui veut que Dieu lui appartienne, doit d'abord devenir propriété de Dieu. Il doit en être ainsi, nécessairement. Troisièmement : si l'âme sent le goût d'elle-même en tant qu'âme et que vous sentez le goût de Dieu avec l'âme, vous êtes dans l'erreur. Vous devez goûter

Dieu en Lui-même, car Il est absolument au-dessus de l'âme. C'est dans ce sens que le Christ dit « Qui aime son âme, la perd ».

Toute partie de l'âme qui est dans ce monde ou se tourne vers lui, toute partie d'elle-même qui se trouve engagée quelque part ou qui se tourne vers l'extérieur, tout cela l'âme doit le haïr. Un maître dit que l'âme, en ce qu'elle a de plus haut et de plus pur, est au-dessus du monde. Rien ne porte l'âme vers le monde, si ce n'est l'amour seul. *Tantôt elle* éprouve un amour naturel — celui qu'elle a pour le corps. *Tantôt elle* éprouve *un amour volontaire* qui la porte vers la créature. Un maître dit : de même que l'œil n'a rien de commun avec le chant, ni l'oreille avec la couleur, de même l'âme, dans sa nature, n'a rien de commun avec tout ce qui est de ce monde. C'est pourquoi nos maîtres disent que le corps est plutôt dans l'âme que l'âme n'est dans le corps. De même qu'il est plus vrai de dire que le tonneau *contient* le vin que de dire que le vin contient le tonneau, de même l'âme contient plus le corps que le corps ne contient l'âme. Ce que l'âme aime en ce monde ne fait point partie de sa nature propre. Un maître dit : il appartient à la nature de l'âme et à sa perfection naturelle de faire quelle devienne en elle-même un monde intelligible, puisque Dieu a mis en elle l'image de toute chose. Celui qui dit avoir atteint sa nature propre, celui-là doit trouver en lui l'*image* de tous les objets avec la pureté qu'ils *ont* en Dieu ; non tels qu'ils sont dans leur nature, mais tels qu'ils sont en Dieu. Aucun esprit, aucun ange n'atteignent le fond ni la nature de l'âme. Là, elle atteint le principe, l'origine, où la bonté divine s'épanche en toute créature. Elle conçoit alors toutes choses en Dieu, non dans leur pureté naturelle, mais dans la pure simplicité qu'elles ont en Dieu.

Dieu a fait tout ce monde comme en charbon. L'image faite dans l'or est plus solide que celle qui est en charbon. De même, tous les objets sont plus nobles et plus purs dans l'âme qu'en ce monde. La matière en laquelle Dieu a façonné

toutes choses est plus vile que ne l'est le charbon comparé à l'or. Quand le potier veut faire un pot, il prend un peu de terre ; c'est là la matière dont il se sert. Il donne alors au pot une forme qui est en lui-même et cette forme est plus noble en lui-même que dans la matière. Je veux dire par là que toutes choses sont infiniment plus nobles dans le monde intelligible, qui est l'âme, que dans ce monde. L'image de toutes choses repose en sa simplicité (première) dans l'âme, exactement comme l'image qui est taillée ou gravée dans l'or. Un maître dit : l'âme a cette faculté de présenter en elle l'image de toutes choses. Un autre maître affirme : l'âme n'atteint sa nature toute nue que lorsqu'elle trouve toutes choses gravées en elle, dans le monde intelligible, qui échappe à la raison ; aucune pensée n'y parvient. Saint Grégoire dit : quand nous parlons des choses divines, nous en sommes réduits à balbutier, puisqu'il nous faut nous exprimer par des mots.

Encore un petit mot sur l'âme, et j'en aurai fini : « Filles de Jérusalem, ne m'en veuillez pas d'être brune ! Le soleil a changé ma couleur et les enfants de ma mère ont combattu contre moi » (Cant. I, 4-5). Il faut entendre ici : « les enfants du monde ». C'est à eux que l'âme dit : dès que le soleil (c'est-à-dire le désir du monde) m'éclaire et me touche, il m'obscurcit et me brunit. Le brun n'est pas une couleur homogène ; il est composé d'un peu de lumière, mais aussi d'obscurité. Tant que l'âme pense, ou agit avec ses facultés, si lumineuse qu'elle soit, sa lumière est toutefois mélangée. C'est pour cela qu'elle dit : « les enfants de ma mère ont combattu contre moi ». Les enfants, ce sont toutes les puissances inférieures de l'âme ; elles combattent toutes contre l'âme et l'attaquent. Le père céleste est notre père et la chrétienté est notre mère. Aussi belle et aussi bien parée qu'elle soit, aussi utiles que soient ses œuvres, elle reste imparfaite avec tout cela. C'est pourquoi il est dit : « ô, la plus belle des femmes, sors et éloigne-toi » (Cant. I, 7). Ce monde est comparable à une femme, car il est faible. Mais

pourquoi le texte dit-il : « la plus belle des femmes » ? Les anges sont certes plus beaux, mais (ils sont aussi) bien au-dessus de l'âme. C'est pourquoi il est dit : « toi, la plus belle (dans ta lumière naturelle)... sors et éloigne-toi », c'est-à-dire : sors de ce monde et éloigne-toi de tout ce vers quoi ton âme incline encore. Car toute partie d'elle-même qui est engagée quelque part, l'âme doit la haïr.

Demandons à notre Seigneur qu'il nous donne de haïr notre âme sous le vêtement qui en fait notre âme et de la garder pour la vie éternelle. Puisse Dieu nous y aider. Amen !

ECKHART.

Trad. de l'allemand par YVES MILLET.

LA « VOIE DES NOMS » DANS LA KABBALE

Les Editions Payot ont eu l'heureuse idée de publier sous le titre *Les grands courants de la mystique juive* (1) la traduction française d'un important ouvrage de M. Gershom G. Scholem, professeur à l'université de Jérusalem. Cette publication peut être considérée comme un véritable événement par tous ceux qui s'intéressent à l'ésotérisme juif car l'ouvrage de M. Scholem l'emporte par la richesse de la documentation sur tout ce qui avait été édité en français jusqu'ici. L'abondance des textes imprimés et manuscrits auxquels se réfère l'auteur — et l'existence même de certains d'entre eux était inconnue jusqu'ici — atteste une rare puissance de travail et un intérêt soutenu tout au long de trente années.

Mais se serait trop peu de se borner à rendre hommage aux qualités d'érudit de M. Scholem et il faut ajouter qu'il témoigne d'une compréhension de son sujet à laquelle ses prédécesseurs ne nous avaient guère habitués. Il n'est plus possible après cet ouvrage de continuer à parler de la Kabbale comme d'une « philosophie », même si on y ajoute le qualificatif de « religieuse », non plus d'ailleurs qu'on ne peut en parler comme d'une « théologie ». Ce livre démontre de façon éclatante qu'il ne s'agit pas ici de spéculation et d'abstraction raffinées, mais bien d'une doctrine métaphysique et cosmologique accompagnée d'une réalisation spirituelle avec tout ce que cela comporte dans l'ordre des méthodes et des techniques initiatiques.

1. Traduction de M.-M. Davy, Paris, 1950.

Il n'est pas dans notre propos d'analyser ici la totalité de cette petite « somme » de l'ésotérisme hébraïque et nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à en prendre eux-mêmes directement connaissance. Nous voulons seulement attirer l'attention sur ce que M. Scholem appelle la « Voie des Noms » et qui est en rapport direct avec certaines des considérations exposées ici même par notre confrère Jean Reyor à propos, à la fois de l'ésotérisme chrétien et de la Maçonnerie.

Toutefois, avant d'aborder ce sujet spécial, nous croyons utile de noter quelques précisions mentionnées par l'auteur à propos des cercles initiatiques d'Israël. En vérité, ces précisions ne font qu'attester l'analogie des formes et des méthodes initiatiques juives avec celles relevant de traditions différentes, mais le fait a peut-être besoin d'être souligné. C'est ainsi que l'admission dans ces cercles était — ou est encore ? — soumise à des conditions très strictes, analogues à ce qui existe dans l'Islam et dans la conception opérative de la Maçonnerie, et qui se réfèrent à ce que nous appellerons avec René Guénon les « qualifications initiatiques ». A titre d'exemple, signalons qu'un traité des *Grandes Hekhaloth* (1) insiste sur les critères moraux, physiognomoniques et chiromantiques dont il y a lieu de tenir compte pour l'admission des postulants à l'initiation chez les *Yorde Merkaba* (2).

Il n'est pas indifférent non plus de souligner, à l'appui de ce que nous disions précédemment, qu'à l'époque où ce qu'on entend communément par « philosophie » commença à prendre naissance, les kabbalistes authentiques ne manquèrent pas de mettre en garde contre toute confusion possible entre leur doctrine et la philosophie. Leur attitude peut se résumer dans cette formule lapidaire de Rabbi Moïse de Burgos : « Vous devez savoir que ces philosophes, dont vous louez la sagesse, finissent là où nous commençons » (3). On ne saurait mieux dire pour remettre chaque chose à sa place.

1. " Grands Palais " célestes, de *hikhal* : le palais saint.
2. " Ceux qui descendent vers le Char ".
3. Tarbiz, V, 5; cité par Isaac d'Acre.

Ce qui montre avec évidence qu'il s'agit bien d'un dépassement du domaine spéculatif, c'est l'aspect technique de la Kabbale dont la « Voie des Noms » représente sans doute l'élément le plus important. Comme le veut sa désignation, elle est essentiellement basée sur l'emploi rituel des Noms divins. M. Scholem paraît en rapporter l'origine aux groupes kabbalistiques d'Espagne, mais nous avons de bonnes raisons de penser qu'elle appartient en réalité à l'initiation juive la plus ancienne. Toujours est-il que son représentant le plus autorisé, à l'époque médiévale, semble bien avoir été Abraham ben Samuel Abulafia, né à Saragosse en 1240. On ne sait que peu de chose sur lui et on ignore notamment qui fut son initiateur. On sait que, comme beaucoup d'autres — et Maître Eckhart fut de ce nombre — il avait connu l'œuvre de Maïmonide, mais cela est assurément loin de tout expliquer. Abulafia fut sans doute en contact avec de nombreux groupes fixés en terre d'Espagne et notamment avec un groupe « dont les membres croyaient pouvoir accéder aux mystères les plus profonds de la cosmologie et de la théologie mystique par les trois méthodes de la Kabbale, à savoir : *Gematria*, *Notarikon* et *Temura* ». On sait aussi qu'il fut en relations avec des « mystiques non juifs ».

Avant de parler des « moyens », demandons-nous quel était le but auquel devait conduire la Voie préconisée par Abulafia ? Bien que celui-ci reste fort discret sur ce point et, nous dit M. Scholem, n'écrive nulle part sur ce point avec une franchise totale, il n'est pas douteux qu'il s'agisse de ce qui est nommé *devekuth* et qui n'est pas l'« extase » mais une union intime entre la Volonté divine et la volonté humaine ou encore, selon l'expression de M. Scholem, « un perpétuel être avec Dieu ». Rabbi Phinéas de Koretz définit cet « attachement » recommandé par le Deutéronome (Ch. XIII, 5) comme impliquant une « rentrée en Dieu » (1). Pour Abulafia, il faut « desceller l'âme, enlever les nœuds qui

1. *Sepher Likkute Chochanim*, cité par l'auteur.

la lient » et alors « elles (les âmes) retournent à leur origine qui est une, sans aucune dualité, et qui comprend la multiplicité ».

Il ne saurait être question d'assimiler la « Voie des Noms » à un mysticisme passif et déréglé, non plus qu'à une recherche d'états psychiques plus ou moins anormaux. Comme le note M. Scholem, « la plus haute récompense de la contemplation mystique ne doit pas être confondue avec un délire semi conscient... ; les formes incontrôlables de l'extase, il (Abulafia) les traite avec un certain dédain et même les considère comme dangereuses... Abulafia met en garde contre les dangers mentaux et même physiques d'une méditation qui n'est pas systématique, et contre de semblables pratiques ». Le *Devekuth*, s'il a pu prendre le sens de l'*Unio mystica*, lui a gardé sa signification la plus élevée.

C'est ce qui ressort d'un fragment d'un traité de la *Connaissance du Messie* dans lequel Abulafia décrit l'état d'un disciple fort avancé sur la Voie, mais non encore « touché par l'Intelligence pure » : « ... parce qu'il a ressenti le contact divin et saisi sa nature, il me semble juste et correct, à moi, aussi bien qu'à tout homme parfait, qu'il soit appelé « maître » ; en effet, son nom est semblable au Nom de son Maître, soit seulement en un seul de ses Noms, soit en beaucoup, soit en tous. Car maintenant, il n'est plus séparé de son Maître, et voilà qu'il est son Maître et son Maître est lui ; car il adhère si intimement à Lui qu'il ne peut en aucune façon être séparé de Lui, car il est Lui. Et de même que son Maître, qui est dégagé de toute matière, est appelé *Sekhel, Maskil et Muskal*, c'est-à-dire la *connaissance, le connaissant* et *le connu*, tous en même temps, puisque tous les trois sont en Lui, de même lui, l'homme surélevé, le Maître du nom surélevé est appelé *intellect* pendant le temps qu'il connaît... Il n'y a pas de différence entre eux excepté que son Maître tient son rang suprême par Son propre droit et n'est pas dépendant des autres créatures, tandis que lui est élevé à son rang par l'intermédiaire des créatures ».

Quelle est donc cette « Voie des Noms » ? Elle s'appuie

sur la science de la combinaison des lettres ou méditation à l'aide des lettres et de leur forme, ces lettres participant au grand Nom de Dieu. A cette science, s'ajoutent la connaissance des règles de prononciation (*mivta*), d'écriture (*miktav*) et de pensée (*mahshav*), le lien entre les mots et les noms divins, relevant de la *gematria*, et la pratique du *dillug*, « saut » mental résultant de l'association des concepts. L'état de conscience obtenu par le « mouvement harmonieux des lettres du Grand Nom » fait ouvrir largement les portes de l'âme sur le « chemin qui mène à Dieu ».

Conjointement à l'exercice de cette méthode — qui comporte un aspect *yantra* et un aspect *mantra* — tout un travail de purification est à entreprendre, que relève dans les *Shaare Tsedek* (« portes de la Justice »), un disciple d'Abulafia, notamment « une purification du corps lui-même, car ce qui est corporel est le symbole du spirituel. Ensuite, dans l'ordre de la montée, vient la purification de votré disposition corporelle et de vos tendances spirituelles, spécialement celle à la colère ou de votre attachement pour n'importe quelle chose, excepté le Nom lui-même, serait-ce la sollicitude que vous avez pour votre fils bien-aimé ». Nous voyons que la technique de la respiration joue aussi un grand rôle dans la méthode d'Abulafia dans laquelle M. Scholem voit « une version judaïsée de cette ancienne technique spirituelle qui a trouvé son expression classique dans les pratiques des mystiques indiens qui suivent le système connu sous le nom de *yoga* ». En outre, « Abulafia établit certaines règles pour la position du corps, certaines combinaisons correspondantes des consonnes et des voyelles et certaines formes de récitation». Il s'agit donc de méditation, voire de « visualisation » et surtout d'incantation de Noms divins, ce qui n'a absolument rien à voir avec les pratiques magiques qu'Abulafia condamne formellement. Et cette méthode aboutit au Grand Nom de Dieu (1).

1. L'auteur rapporte que la méditation du Grand Nom a pour vertu de délivrer les martyrs de la souffrance " et, bien que cela puisse paraître

On comprend dès lors la raison pour laquelle l'œuvre d'Abulafia, écrite à peu près à l'époque où se répandait le Zohar, ne connut, contrairement à ce dernier, aucune diffusion. Le silence fut assurément volontaire : le « chemin des Sephiroth » devint public, le « chemin des Noms » resta secret. En fait les deux chemins n'en formaient qu'un et constituaient le couple doctrine-méthode tel qu'on le retrouve dans d'autres formes traditionnelles. La doctrine peut toujours être extériorisée au moins dans une certaine mesure ; la prudence veut qu'on dissimule aussi soigneusement que possible tout ce qui a trait à la méthode (1).

Il ne faut donc pas s'étonner des réserves qu'on retrouve en maints écrits kabbalistiques et que signale M. Scholem, telles que « je ne puis en dire davantage », ou « je vous l'ai déjà expliqué de vive voix ». Dans de nombreux cas, rapporte l'auteur, « des chuchotements, et cela surtout dans les allusions ésotériques, étaient le seul moyen de transmission ». Au XVIIe siècle, Rabbi Hayim Vital Calabrèse insère dans son traité un chapitre relatif à la technique de l'extase qui est purement et simplement supprimé dans l'édition imprimée et remplacé par le seul avertissement suivant : « Cette quatrième partie ne sera pas imprimée, car ce ne sont que des Noms saints et des mystères secrets qu'il serait indécent de publier ».

Nous avons dit plus haut notre conviction de l'antiquité de la « Voie des noms » dans le Judaïsme. Nous voudrions donner à ce sujet quelques précisions, du moins en ce qui concerne son aspect incantatoire. L'incantation, dans le Judaïsme, est nommée *zakar*, ou *zkarah* ou *zekr*, ce qui est l'équivalent exact de l'arabe *dhikr* (prononcé *zikr*). On retrouve, voilées par le contexte, des allusions au *zakar* dans les Psaumes de David, lorsque le roi prophète chante :

invraisemblable, les saints martyrs l'ont expérimenté et transmis » (citation d'Abraham ben Eliézer Halévi).

1. Cela ne signifie pas que la transmission des rites ait été interrompue mais simplement qu'elle fut réservée aux plus qualifiés et effectuée de façon secrète. Comme le dit David : « Le jour en instruit le jour ; la nuit en donne connaissance à la nuit » (Ps. XIX).

« Nous, nous invoquons (*nazkir*) le Nom de l'Eternel notre Dieu (*Psaume* XX, 8 ; *Vulg. Ps.* XIX).

« Et ta mémoire (*zikrcha*) dure de générations en générations » (*Psaume* CII, 13 ; *Vulg. Ps.* CI) ;

« Je rappellerai (*azkirah*) ton nom dans tous les âges (*Ps.* XLV, 18 ; *Vulg. Ps.* XLIV, 19).

« Toutes les extrémités de la terre se souviendront (*yizakru*) de l'Eternel » (*Psaume* XXII, 28 ; *Vulg. Ps.* XXI, 29).

« Car il se souvint (*zakar*) de la parole sainte qu'il avait donnée à Abraham » (*Psaume* CV, 42 ; *Vulg. Ps.* CIV).

On remarquera aussi que de *zakar* vient le nom propre Zacharie, c'est-à-dire *zakar* de *Yah*, « souvenir de *Yah* », « invocation de *Yah* ». Or, dans le Christianisme, le père de Jean-Baptiste, Zacharie devint muet pour avoir douté de l'ange Gabriel. Sa « pénalité » se trouvait donc curieusement en correspondance avec le sens de son nom (1) et le fait est d'autant plus digne d'intérêt que la naissance de Jean-Baptiste — patron, avec Jean l'évangéliste et son frère Jacques (les deux « fils du tonnerre ») des initiés occidentaux — rempli de l'Esprit et de la puissance d'Elie, est désigné par Isaïe comme « la Voix qui clame dans le désert », ce fait est d'autant plus digne d'intérêt disons-nous, que sa naissance a précisément permis à Zacharie de « retrouver la parole ».

Dans les textes kabbalistiques, l'existence du rite de *zakar* est mentionnée dans le *Aor ha schekel* d'Abulafia dans le *B'rith Mnochach* de la kabbale espagnole, dans le *Goulam ha holam*, et dans le *Pardes Rmonîm* de Moïse Cordovero (2).

Pour les Kabbalistes, la réintégration se traduit par le mariage du saint et de la *Shekinah*, restaurant l'unité du Nom divin détruite par la faute originelle, faute ayant eu

1. On comparera, à propos de cet épisode évangélique, le texte de saint Luc, ch. I et le verset 36 de la Sourate du Qoran intitulée *La famille d'Imram* : « Zacharie dit : Seigneur, donne-moi un signe comme gage de ta promesse. Il dit, voici le signe : Pendant trois jours tu ne parleras aux hommes que par des signes. Prononce sans cesse le Nom d'Allah et célèbre ses louanges le soir et le matin ».

2. Ces renseignements sur les écrits kabbalistiques nous ont été aimablement fournis par M. Scholem.

pour conséquence, selon Isaac Luria, d'arracher du Tétragramme la lettre *iod* et le premier *hé*, et nous dirons en passant qu'on peut rapprocher cette mutilation du Nom suprême de la « perte de la parole » en Maçonnerie (1). Il faut dire aussi que les Noms divins utilisés dans le *zakar* ont pu varier avec les époques et les organisations, car bien que le Nom par excellence, dont l'unité est à restituer, soit le Tétragramme, les autres Noms, correspondant à des attributs divins, en sont toujours à un degré quelconque, la « figure » ou le « vêtement » et parfois les deux. En un sens, le signe de l'« alliance » ou de la « bénédiction » réside dans l'incorporation d'un aspect divin au sein d'une structure traditionnelle qu'il vivifie en la reliant au Verbe unique par le truchement du Nom sous lequel il se fait connaître. Aussi dans l'histoire d'Israël, à chaque renouvellement de l' « alliance », l'Eternel se fait-il connaître sous un Nom particulier au prophète inspiré.

Quant à la technique du *zakar*, elle est ce qu'est toute incantation, à savoir une intégration du Nom dans le rythme respiratoire et, dans le Judaïsme comme dans les autres traditions, cette technique ne peut être utilisée que sous réserve d'une transmission régulière de Maître à disciple et moyennant l'observance de préceptes spirituels et de règles psycho-physiologiques rigoureuses.

Il nous reste à signaler encore que, si l'« expir » et l'« aspir », exprimant la relation réciproque entre le Principe et la manifestation ont leur correspondance directe dans le symbolisme humain des phases respiratoires et des mouvements du cœur, cette conception traditionnelle n'est pas étrangère à la doctrine kabbalistique. En effet, dans l'acte du *Tsimt-*

1. Dans certaines sources opératives de la Maçonnerie, la "perte de la parole" correspond à la rupture du triangle formé par les baguettes des trois Grands Maîtres, et quelques rituels de maîtrise de la Maçonnerie spéculative font circuler autour du cadavre d'Hiram deux lettres de l'ancienne parole qui ne sont pas étrangères à celles arrachées au Tétragramme par la faute originelle. On remarquera que la valeur du Tétragramme, c'est-à-dire 26, correspondant à la pierre cubique à pointe, est égale à la valeur développée des deux lettres arrachées, ce qui explique pourquoi David emploie soit le Tétragramme, soit Yah pour désigner l'Eternel dans les Psaumes.

sum, décrit en particulier par les kabbalistes de l'école de Safed (on sait que le *tsimtsum* est la « concentration » ou le « retrait » précédant par le « vide du manifesté », le jaillissement de la lumière ordonnatrice), on retrouve le double mouvement centrifuge et centripète appelé *hithpashtuth* (sortie) et *histalkuth* (rentrée).

Nous pensons que ce trop bref exposé aura, à défaut d'autre mérite, celui de faire entrevoir que, sous le double rapport de la doctrine et des méthodes, l'ésotérisme juif forme un tout complet et n'a sans doute rien à envier à d'autres formes traditionnelles. Il nous semble, au contraire, que Chrétiens et Maçons trouveraient d'inappréciables avantages à y puiser largement, car les rameaux desséchés de cette vigne n'enlèvent rien à la force de la sève et à la vigueur du plant et des profondes racines.

JEAN DAUPHIN.

RÉFLEXIONS D'ACTUALITÉ SUR LA MAÇONNERIE

Un article du R. P. Joseph Berteloot, paru dans le nº de mai de la revue *Etudes* et intitulé *Maçonnerie française et maçonnerie anglaise*, nous fournit une occasion de préciser et de nuancer ce que nous avons écrit récemment au sujet de la position de René Guénon à l'égard de la Maçonnerie (1), ce que d'ailleurs nous nous proposions de faire de toute façon, à la demande de plusieurs lecteurs.

Nous avons déjà parlé ici même des ouvrages du R. P. Berteloot sur les rapports de la Maçonnerie et de l'Église catholique ; nous avons marqué alors notre étonnement de le voir méconnaître, dans ses travaux, la nature réelle de la Maçonnerie ; nous avons marqué également le peu d'intérêt et de confiance que nous inspirait la recherche d'une « trêve » purement politique entre les deux grandes organisations traditionnelles du monde occidental (2). Le caractère « national », franchement avoué, des soucis du P. Berteloot avait longtemps limité ses efforts à la seule Maçonnerie française et le caractère politique de ses préoccupations l'avait incliné à ne tenir compte que des deux obédiences françaises les plus importantes numériquement : le *Grand Orient de France* et la *Grande Loge de France*. Le récent article des *Etudes* témoigne d'une attitude quelque peu différente et d'un élargissement du champ d'investigation du P. Berteloot. Cet élargissement s'accompagne-t-il d'un approfondissement et d'une vue plus correcte de la question ? Un récent ouvrage

1. Cf. *René Guénon et la Franc-Maçonnerie*, nº de juin 1952 des *Etudes Traditionnelles*.
2. « *La Franc-Maçonnerie et l'Eglise Catholique* », nº de janvier-février 1949.

du collaborateur des *Etudes*, *Jésuite et Franc-Maçon* (1), nous donne quelques raisons d'en douter. Toujours est-il que le P. Berteloot s'est avisé qu'il y a « des sectes schismatiques dans l'Eglise maçonnique, c'est-à-dire (pour user d'une terminologie plus adaptée à son objet) qu'il existe, par rapport à la *Grande Loge d'Angleterre* que toutes les Loges du monde regardent et vénèrent comme leur grande loge mère, des confréries régulières et d'autres qui ne le sont pas. Depuis trois quarts de siècles, la Maçonnerie française, à l'exception d'une confrérie dont nous parlerons plus loin, connaît précisément cette infortune : excommuniée par l'Eglise catholique, elle s'est vue également, en raison de son athéisme, retranchée de l'orthodoxie maçonnique ».

Ceci est parfaitement exact, à condition de préciser, comme l'auteur le fait d'ailleurs plus loin, que le *Grand Orient*, ni, bien entendu, la *Grande Loge de France*, n'ont jamais prétendu « faire profession d'athéisme et de matérialisme », mais que ces deux obédiences sont affectées d'un athéisme de fait puisqu'elles n'exigent pas des postulants la croyance au Grand Architecte de l'Univers et ne considèrent pas cette croyance comme une condition *sine qua non* de l'initiation maçonnique. Le *Grand Orient de France* a supprimé de sa constitution, au Couvent de 1877, l'obligation de la croyance en Dieu (2) ; quant à la *Grande Loge de France*,

1. Cet ouvrage, qui porte pour sous-titre : *Souvenirs d'une amitié*, retrace les relations de l'auteur avec Albert Lantoine, et témoigne des mêmes insuffisances que les précédents.

2. Il est courant, même dans les milieux maçonniques, de dire que le Convent du *Grand Orient* de 1877 a supprimé la formule du Grand Architecte de l'Univers. Les Maçons instruits du *Grand Orient* protestent avec raison contre cette présentation des faits. En effet, ce que le Convent de 1877 a supprimé, c'est l'obligation de la croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme, et il y a là plus qu'une nuance. On peut concevoir qu'une organisation initiatique veuille *marquer* une certaine indépendance à l'égard des conceptions théologiques et surtout des conceptions vulgaires de Dieu, mais il eût fallu alors remplacer l'obligation de la croyance en Dieu par celle de la croyance au Grand Architecte et en sa volonté révélée, ce qui n'a pas eu lieu, de sorte qu'en réalité — les événements le prouvent — tout s'est passé *comme si* on avait supprimé la formule du Grand Architecte. Quant à la formule relative à l'immortalité de l'âme — que certains Rites ont conservé, le Rite Rectifié par exemple — sa suppression n'avait rien de choquant en soi, car l'attitude initiatique, comme nous avons déjà eu l'occasion de le préciser (*E. T.* de septembre 1950, p. 275, en note), ne tend

depuis qu'elle est devenue autonome par rapport au *Suprême Conseil Ecossais*, c'est-à-dire depuis 1894, sa Constitution ne mentionne pas l'obligation, pour chaque candidat, de la croyance au Grand Architecte. Au regard de la *Grande Loge Unie d'Angleterre*, l'une et l'autre Constitutions « ne pourvoient d'aucune façon à la conservation des anciens *landmarks* de l'Ordre » ; cette Obédience a donc rompu les relations qu'elle entretenait avec le *Grand Orient* avant 1877 et elle n'a jamais reconnu la *Grande Loge de France* comme corps maçonnique régulier. La seule obédience française « reconnue » par la *Grande Loge Unie d'Angleterre* et entretenant des relations avec la Maçonnerie universelle est la *Grande Loge Nationale Française*, fondée en 1913 sous le nom de *Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière*, dans des conditions qui font le plus grand honneur à ses promoteurs, puisqu'ils se séparèrent du *Grand Orient* pour conserver le droit de travailler sous l'invocation du Grand Architecte de l'Univers (1).

Il a été fait allusion plus haut aux *landmarks*. Il s'agit là de quelque chose de tout à fait essentiel et qui cependant est ignoré de beaucoup de Maçons, du moins en France, où nous en avons vu certains confondre les *landmarks* et le *Livre des Constitutions* d'Anderson. Les *landmarks*, littéralement « bornes d'un domaine », sont « les limites au delà desquelles il n'y a plus de Franc-Maçonnerie, mais une autre chose qui ne doit pas être confondue avec la confraternité authentique des Francs-Maçons ». Ce sont les lois non écrites qui définissent et régissent la Maçonnerie depuis un temps immémorial et dont les *Old Charges* et les modernes Constitutions ne

pas à l'« immortalité de l'âme », c'est-à-dire à la conservation pendant une durée cyclique d'un « moi » purifié. Mais ici encore, il est trop évident que les Maçons du *Grand Orient* n'ont pas donné à la suppression de cette formule une portée métaphysique, mais qu'ils ont voulu marquer par là une position anti-religieuse.

1. La *Grande Loge Nationale Française*, obédience numériquement peu importante, groupe des Ateliers du Rite d'York travaillant aux trois premiers degrés (sur lesquels sont souchés des chapitres de *Royal Arch*) et des Loges du Rite Rectifié.

sont que des adaptations plus ou moins orthodoxes, plus ou moins mutilées ou plus ou moins développées.

Par suite de la dégénérescence de la Maçonnerie impliquant certaines « pertes » dans la transmission, il n'est pas parvenu jusqu'à nous un nombre fixe et invariable de *landmarks*. On en a donné des listes plus ou moins étendues mais concordant sur certains points essentiels qui sont d'ailleurs d'évidence pour une organisation initiatique. Ces points ont été définis comme suit par la *Grande Loge Unie d'Angleterre* le 4 septembre 1929 :

« La croyance au Grand Architecte de l'Univers et en sa volonté révélée sera une condition essentielle pour l'admission des membres.

« Tous les initiés devront prêter l'obligation sur le Livre de la Loi Sacrée, ou les yeux fixés sur ce Livre ouvert, par lequel est exprimée la Révélation d'en Haut, à laquelle l'individu venant d'être initié est, sur sa conscience, irrévocablement lié.

« Les trois Grandes Lumières de la Franc-Maçonnerie (c'est-à-dire le Livre de la Loi Sacrée, l'Equerre et le Compas) seront toujours exhibés pendant les travaux de la Grande Loge ou des Loges sous son contrôle, la principale de ces Lumières étant le Livre de la Loi Sacrée » (1).

Il ne saurait, en effet, y avoir d'initiation et de réalisation spirituelle pour quiconque ne reconnaît pas un Principe Suprême et une législation révélée, et le serment sur le Livre est ici la garantie du « pacte », de « l'alliance » entre le Grand Architecte de l'Univers et l'initié et il ne saurait avoir de valeur s'il n'est prêté sur quelque chose que l'on reconnaît comme ayant un caractère sacré. L'engagement qui lie l'homme au supra-humain ne peut reposer sur une base humaine comme les contrats que les hommes passent entre eux.

Les Maçons français opposent volontiers aux *landmarks* le *Livre des Constitutions*, ou plus exactement sa première édi-

1. Texte reproduit en anglais et traduit en français par Oswald Wirth dans *Qui est régulier ?*

tion, celle de 1723, dont l'article premier ne comporte pas l'obligation de professer une religion quelconque. Voici le passage de cet article sur lequel ils se fondent :

« Bien que, dans les temps passés, les Maçons furent astreints, dans chaque pays, de pratiquer la religion dudit pays, quelle qu'elle fût, on estime désormais plus opportun de ne leur imposer d'autre religion que celle sur laquelle tous les hommes sont d'accord, et de leur laisser toute liberté quant à leurs opinions particulières ».

Mais il est bien évident que c'est exprimer une impossibilité pure et simple que de parler de la « religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord » et qu'on ne peut baser une organisation quelconque sur une chimère. Nous entendons bien qu'en fait, cette religion se réduisait, dans l'esprit du rédacteur, à la « Loi morale » mais il n'existe pas plus *une* loi morale qu'*une* religion valable pour « tous les hommes ». Est-il moral d'avoir plusieurs épouses ? Certainement oui pour un Musulman, certainement non pour un Chrétien. Est-il moral de se suicider ? Oui, dans certains cas, pour un Shintoïste ; jamais pour un Chrétien. Ainsi une loi morale unique n'aurait pu être qu'une nouvelle morale indépendante de toute religion et de ce fait, l'article en question est fort loin d'avoir le caractère de « tolérance » qu'on lui attribue généralement, car si une loi morale unique avait été réellement « imposée », les Maçons n'auraient pu s'y soumettre qu'en abandonnant la morale propre à la religion de chacun d'eux ; le fait d'assimiler les formes religieuses à des « opinions particulières » souligne encore le caractère nettement antitraditionnel de cet article qui avait bien de quoi émouvoir une autorité religieuse.

Heureusement, le texte de l'article premier fut rapidement modifié et le passage précité fut remplacé dès 1738 par le suivant :

« Quels que soient la religion ou le mode de culte d'un homme, il n'est pas exclu de l'Ordre pourvu qu'il croie au

glorieux Architecte du ciel et de la terre, et qu'il pratique le devoir sacré de la moralité » (1).

Ainsi il est bien établi par le texte même de 1723 que les anciens Maçons étaient tenus de pratiquer une religion et le texte de 1738 représente non une innovation tendancieuse, comme le prétendent volontiers certains Maçons français, mais un retour pur et simple aux anciennes obligations momentanément altérées. La rédaction de 1738 est demeurée jusqu'à nos jours la charte de la Maçonnerie universelle, à l'exception des deux grandes obédiences françaises et des obédiences de quelques pays latins qui ont marché sur leurs traces.

Il y a donc lieu, à l'intérieur de la Maçonnerie, de faire une distinction entre les obédiences qui ont conservé la fidélité aux *landmarks* et celles qui prétendent s'en tenir aux constitutions de 1723. Nous avons parlé, à la suite de René Guénon, de la dégénérescence et de la déviation de la Maçonnerie dans les temps modernes ; il faut ajouter que dégénérescence et déviation ne se trouvent pas au même degré dans toutes les Obédiences. Il y a assurément dégénérescence dans toute la Maçonnerie spéculative du fait de la disparition de l'enseignement et des méthodes de réalisation initiatique, mais la dégénérescence paraît s'être stabilisée dans la Maçonnerie anglaise depuis 1813, date de l'union des Anciens et des Modernes, laquelle a donné naissance à la *Grande Loge Unie d'Angleterre* qui a maintenu depuis lors la pureté du rituel et ce qui subsistait des anciennes conditions pour l'admission à l'initiation. Au contraire, la dégénérescence de la Maçonnerie française n'a cessé de s'accentuer, surtout à partir du second tiers du XIXe siècle, par l'importance prédominante accordée aux préoccupations sociales et politiques, par l'abandon des conditions les plus élémentaires requises pour l'initiation, par l'introduction dans les rituels des plus incroyables platitudes « scientistes » et des pires niaiseries

1. Les textes des Constitutions de 1723 et de 1738 sont reproduits d'après l'ouvrage d'Oswald Wirth précité.

sentimentales et humanitaires, ou encore par l'abandon de nombreuses formes rituelles.

Quand on parle non plus seulement de dégénérescence mais de déviation, il est bien évident qu'on pense tout d'abord à l'attitude anti-religieuse, donc antitraditionnelle, d'un trop grand nombre de Maçons français dans la seconde moitié du XIXe siècle et au début du XXe, attitude qui n'a pas son équivalent chez les Maçons anglais de la même époque. Nous savons bien que les Maçons français prétendent s'être heurtés à l'« absolutisme » de l'Eglise romaine que n'ont pas connu les Maçons anglo-saxons, mais les conflits avec le Catholicisme romain, s'ils pouvaient à la rigueur excuser un certain « anticléricalisme » ne peuvent justifier en tout cas une attitude anti-religieuse.

Pour être entièrement objectif, nous dirons que la Maçonnerie anglaise a cependant servi elle aussi de véhicule aux influences antitraditionnelles dans les pays orientaux, et cela n'est nullement négligeable à nos yeux. Ce n'est sûrement pas par hasard que, par exemple, les princes hindous qui se sont montrés les plus dociles aux influences modernes et ont protégé des mouvements hétérodoxes comme le *Brahma Samaj* ou néo-spiritualistes comme la Société Théosophique, furent, dans beaucoup de cas des dignitaires de la Maçonnerie anglaise (1), pour ne rien dire du F.·. Rudyard Kipling, champion de l'impérialisme britannique aux Indes... Mais en somme, on peut dire que la Maçonnerie anglaise, dans son ensemble, a simplement participé à la déviation générale du monde occidental, tandis que la grande masse des Maçons français, dans le même temps, se plaçaient à l'avant-garde de l'action subversive.

1. Citons, entre autres, le mahârâja de Cooch-Behar, mort en octobre 1911 en Angleterre qui fut Premier Grand Surveillant Honoraire de la *Grande Loge Unie d'Angleterre* et Député Grand-Maître de la Grande Loge de District du Bengale. Il était, en outre, membre de la Société Théosophique et avait fondé dans ses états une branche du Brahma-Samaj. De même, Josatjit-Singh, mahârâja de Kapurthala fut Deuxième Grand Surveillant honoraire de la *Grande Loge Unie d'Angleterre* et " bienfaiteur " de la Société Théosophique.

* * *

Un bon nombre de Maçons appartenant à l'une des deux grandes obédiences françaises admettent sincèrement la croyance au Grand Architecte de l'Univers telle qu'elle a été définie au début de la Déclaration de Principes du Convent de Lausanne de 1875 : « La Franc-Maçonnerie proclame, comme elle l'a proclamé dès son origine, l'existence d'un Principe Créateur, sous le nom de Grand Architecte de l'Univers », et ils pensent ainsi être en conformité avec le *landmark* fondamental, comme ils pensent l'être aussi en ouvrant et en fermant les travaux par l'invocation au Grand Architecte. Mais sous cette forme, il s'agit là d'une affirmation purement verbale et qui n'engage à rien si on n'ajoute pas la croyance « en la Volonté révélée » du Grand Architecte qui implique l'appartenance effective à l'une des religions par lesquelles s'est manifestée cette Volonté (1).

Les deuxième et troisième points, à savoir l'obligation prêtée sur le Livre de la Loi Sacrée et la présence constante de celui-ci en Loge pendant les travaux, rencontrent naturellement, chez les Maçons français, plus de résistance. Le Livre de la Loi Sacrée étant la Bible, des auteurs comme Oswald Wirth attribuent cette exigence au fait que les Maçons anglais sont presque exclusivement protestants et ils se refusent à croire à l'ancienneté de ces obligations. Nous avons aussi entendu objecter que les anciens Maçons, qui

1. On nous objectera peut-être que l'appartenance effective à un exotérisme, avec tout ce que cela implique, n'est pas toujours exigé en fait par toutes les obédiences qui proclament leur fidélité aux *landmarks*, et il est bien possible, comme le disait récemment un haut Maçon français, à propos des Maçons d'Amérique du Nord, qu'il n'y ait chez beaucoup d'entre eux qu'" une religiosité à fleur de peau, une sorte de sensiblerie religieuse derrière laquelle il n'y a rien ". Mais le fait qu'on viole la règle ne prouve rien contre celle-ci, et ce qui nous paraît important, c'est que la règle soit maintenue car il demeure toujours possible alors d'en revenir à une application plus stricte : la règle, à nos yeux — et ceci d'une façon très générale — vaut incomparablement plus que tous les exemples individuels. — Il y aurait lieu de se demander ici quels sont, dans le monde occidental moderne, les exotérismes pleinement valables et réguliers, mais on comprendra que c'est là une question fort délicate à aborder et qui ne peut, en tout cas, être traitée en passant.

étaient catholiques, ne pouvaient accorder une telle importance à la Bible dont la lecture était d'ailleurs interdite aux laïcs. On oublie que cette interdiction, là où elle a réellement existé, n'a eu qu'un caractère local et temporaire (1) et on oublie aussi que, très justifiable vis-à-vis des fidèles exotéristes, elle ne pouvait s'appliquer à des initiés, l'enseignement ésotérique dans les limites de la Chrétienté devant nécessairement s'appuyer sur le seul Livre Sacré en usage dans cette aire géographique (2). Actuellement, cet enseignement ayant disparu est du moins rappelé par la présence du Livre qui le contient toujours en puissance.

Depuis que la Maçonnerie s'est répandue dans les pays orientaux, il semble qu'il y ait chez certains auteurs une hésitation en ce qui concerne la nature du Livre de la Loi sacré. En effet, il est admis que le candidat doit prêter serment sur le Livre Sacré de sa propre religion, lequel livre n'est pas nécessairement la Bible, mais nous pensons que ce serait une erreur de croire que le Livre obligatoirement exhibé en Loge avec l'Equerre et le Compas puisse être autre que la Bible, laquelle est, sans conteste, la première des trois grandes Lumières de la Maçonnerie. Il y a donc là deux choses qui peuvent être distinctes et cela se comprend aisément. Lorsque le candidat est appelé à prêter l'obligation, il n'est pas encore un Maçon « fait », il est seulement un fidèle de telle ou telle tradition et il n'est pas possible, à ce moment, de lui faire prêter serment sur la Bible s'il n'est ni Juif ni Chrétien ; il ne peut le faire valablement que sur le seul livre qu'il a considéré comme sacré jusqu'à ce jour, c'est-à-dire celui qui renferme la forme de la Révélation à laquelle il appartient. Par contre, le symbolisme maçonnique qui est celui de la construction du Temple de Salomon — et la

1. Cf. D. Lortsch : *Histoire de la Bible en France*, Paris, 1910 et E. G. Léonard : *Histoire du Protestantisme*, Paris, 1950.

2. L'Ordre des *Elus Coëns* est le seul Rite maçonnique qui ait laissé des traces notables d'un enseignement doctrinal, et nous voyons que l'ouvrage où celui-ci fut consigné partiellement, le *Traité de la Réintégration des Etres* de Martines de Pasqually, n'est rien d'autre qu'un commentaire ésotérique de la Bible.

légende d'Hiram au 3e degré fait généralement partie des *landmarks* —, les mots sacrés des différents grades tirés de la Bible montrent d'une manière évidente que celle-ci est bien le Volume de la Loi sacrée. Il ne saurait donc être question de le remplacer par un autre mais seulement, dans certaines circonstances, de l'accompagner d'un ou plusieurs autres Livres Sacrés suivant la composition de la Loge.

Quand on songe qu'un Oswald Wirth, considéré par beaucoup de Maçons français comme une illustration de l'Ordre, et qui n'était d'ailleurs pas sans mérites à certains égards (1), a pu écrire « que la Bible est une hérésie en Maçonnerie, pour ne pas dire brutalement qu'elle est *anti-maçonnique* », on mesure à quel degré d'incompréhension avaient pu en arriver les Maçons de ce pays et on peut se demander si les efforts tentés depuis quelques années — et que nous voulons croire indemnes de toute préoccupation de politique obédientielle — parviendront jamais à redresser si peu que ce soit la situation.

* * *

Les Maçons français reprochent volontiers à leurs confrères anglo-saxons de limiter le « travail » maçonnique à la scrupuleuse exécution du rituel et à s'abstenir presque entièrement des efforts intellectuels nécessaires pour comprendre vraiment la Maçonnerie. On sait, en effet, que, contrairement à l'usage des Loges françaises il n'y a généralement dans les Loges anglo-saxonnes, ni études ni discussions. Les Maçons français, qui sont généralement portés à nier la « vertu opératoire » des rites et à assimiler ceux-ci à des « cérémonies » ne se rendent pas compte que les Maçons anglo-saxons effectuent en réalité, qu'ils en soient ou non clairement conscients, ce qu'il y a d'essentiel dans le travail maçon-

1. Oswald Wirth, comme Albert Lantoine, lutta contre l'envahissement des préoccupations politiques dans les Loges françaises et, de plus, bien qu'il n'eût du symbolisme qu'une compréhension assez superficielle, c'est pourtant, en grande partie, grâce à lui que certains Maçons français ont conservé quelques notions dans ce domaine.

nique ou, plus exactement, dans ce qui en reste actuellement. Nous sommes bien d'avis, pourtant, que cela ne saurait suffire à mener à l'initiation effective. Si les rites qui subsistent dans la Maçonnerie moderne, outre ceux d'initiation aux différents degrés, sont appelés « ouverture » et « fermeture » des travaux, c'est évidemment parce qu'il se passait « quelque chose » entre les deux, mais ce ne sont pas les discours et les discussions des Maçons français qui peuvent en tenir lieu.

Ce qui se passait entre l'ouverture et la fermeture des travaux, outre les initiations et les « augmentations de salaire », est précisément ce que la Maçonnerie moderne, dans toutes ses branches connues, a perdu, et on ne peut s'en faire une idée que par analogie avec ce qui existe dans d'autres formes d'initiation. D'une façon générale, on peut dire que l'initié a besoin et d'un enseignement et de moyens techniques qui consistent principalement, en incantations et en méditations, ces deux dernières étant inégalement développées selon les formes traditionnelles. La Maçonnerie, sous la forme où elle nous est parvenue, procédant principalement de la jonction d'un courant salomonien et d'un courant pythagoricien, c'est-à-dire d'une tradition de nomades et d'une tradition de sédentaires, on doit penser que l'incantation, à laquelle fait allusion l'expression de « parole perdue » et dont les « acclamations » sont le seul vestige, la construction des symboles — encore représentée aujourd'hui par le tracé du tableau de la Loge — et la méditation de ces symboles devaient faire partie du travail opératif et même se retrouver, ainsi que l'enseignement oral, dans une même « Tenue » s'il est vrai, comme semblent l'indiquer certains renseignements venus des Opératifs, qu'il arrivait aux anciens Maçons de travailler réellement et non symboliquement, « de midi à minuit » (1).

1. Il est assez généralement connu que l'Ordre des Elus Coëns a eu, dans une certaine mesure, un caractère opératif, mais il semble bien que ce même caractère se retrouve dans certains autres Rites du XVIII[e] siècle dont le nombre des membres était très restreint. Ce fut sans doute le cas du

Il ne dépend pas, d'une façon immédiate, de la seule bonne volonté des Maçons de retrouver et les incantations et les procédés de méditation, mais il leur serait possible, dès maintenant, de procéder à une assimilation de la doctrine traditionnelle exposée par René Guénon sous une forme adaptée à la structure mentale des Occidentaux modernes, puis à une étude des symboles appuyée sur les « lectures » ou les « instructions » des différents grades et sur les indications nombreuses parsemées dans l'œuvre de René Guénon. Nous disons bien : assimilation de la doctrine et étude des symboles et non « discussion », car en Occident comme en Orient, il y a des questions qui s'étudient mais qui ne se discutent pas. Si on pouvait en arriver là, il y aurait déjà un grand pas de fait, mais pour cela, il faudrait ne pas s'imaginer, comme le font la plupart des Maçons français, que la Maçonnerie est une association progressiste et humanitaire ni que les Maçons ont à découvrir par les moyens de la philosophie et de la science une vérité qu'on déclare par surcroît inaccessible ; il ne faudrait pas davantage, comme le font la plupart des Maçons anglo-saxons, considérer la Maçonnerie à la fois comme une institution de bienfaisance et comme un club « distingué » où se retrouvent des hommes de bonne éducation... à la manière moderne.

Pour être tout à fait juste, il nous semble qu'on peut dire que la Maçonnerie anglaise, dans sa structure, ses

Rite Primitif dont on ne connaît que la Loge des *Philadelphes*, à l'Orient de Narbonne. Les documents et les correspondances publiées par Benjamin Fabre (*Un initié des Sociétés Secrètes supérieures : " Franciscus, eques a capite galeato "*, Paris, 1913) renferme diverses indications de nature à faire penser qu'il en fût bien ainsi. On ne peut manquer d'être frappé par une dénomination comme celle de " disciples du Grand Rosaire ", quand on sait que le rosaire est d'un usage constant dans toutes les initiations lorsqu'on procède à des invocations suivant des nombres déterminés, et si l'on songe qu'il est peu probable que les membres de ce Rite très fermé se réunissaient simplement pour réciter le rosaire à la manière des fidèles de leur paroisse. A rapprocher de ce que nous venons de dire, la phrase de la lettre du chevalier d'Harmensen où il est dit que, dans ce Rite, " les louanges à l'Eternel ne sont point stériles ". D'après le peu qui en est connu, le fond de l'enseignement était une doctrine de la réintégration assez analogue à celle de Martines de Pasqually, mais la dénomination de *Philadelphe* a aussi appartenu à une organisation anglaise fondée par des disciples de Jacob Boehme

rituels (1) ses règlements, a mieux conservé le dépôt ancien que la Maçonnerie française, mais que le « conformisme » intellectuel et social qui y règne constitue un obstacle majeur pour un retour à un esprit véritablement traditionnel et non plus simplement « traditionnaliste ». Nous ne méconnaissons pas — et nous l'avons souligné sans indulgence — l'attitude antitraditionnelle de la grande majorité des Maçons français, mais nous n'ignorons pas non plus qu'il existe chez beaucoup d'entre eux une insatisfaction ,voire une inquiétude et aussi une curiosité qui peuvent amener certains d'entre eux à rencontrer la vérité traditionnelle : seuls, ceux qui cherchent ont quelque chance de trouver, et il n'est pas douteux, que dans l'ordre théorique, certains Maçons français ont déjà « trouvé ».

* * *

Quant à un redressement de la Maçonnerie en général, ou même simplement de quelqu'une des grandes obédiences

1. Nous ne voulons pas dire que les rituels anglais modernes représentent un état de perfection insurpassable. Nous dirions volontiers que la Maçonnerie nous apparaît comme une mère dont les fils se sont partagés l'héritage, les fils étant les différents Rites, et certains éléments rituels propres à la Maçonnerie continentale méritent certainement d'être conservés (Cf. l'article de Denys Romans : *Voltaire était-il franc-maçon ?* N° de mars 1952, p. 75, note 2). Par contre, il y a, dans la Maçonnerie française, notamment au grade de Maître, de graves confusions dans certains " signes „ (par exemple, le " signe d'horreur „ de la Maçonnerie française ne répond pas vraiment à sa dénomination) et surtout, il y manque un " signe „ extrêmement important qu'a conservé la Maçonnerie anglaise, celui qui évoque la " bénédiction des *Kohanim* „. Nous emprunterons à un maçon israélite du XIXe siècle la description de ce rite juif, et ceux qui connaissent les rituels anglais du 3e degré pourront se rendre compte de la ressemblance et de la différence existant entre les deux signes. L'auteur, auquel nous venons de faire allusion, D. Rosenberg, commente le texte des *Nombres*, VI, 22-23 : " l'Eternel parla à *Mosché*, *savoir* : Parle à Aharone et à *ses fils en disant* : Ainsi vous bénirez les enfants d'Israël „, et voici ce qu'il en dit : " L'officiant lève les dix doigts, les deux pouces et les deux index respectivement rapprochés en forme de triangle qui contient en lui la figure emblématique de la correspondante du *iod* hébraïque avec le *iod* céleste. Le prêtre élève ses mains de manière qu'il puisse voir de l'un de ses yeux son auditoire au travers du triangle formé par elles. C'est d'après ce modèle que les artistes ont figuré la Providence sous la forme triangulaire avec un œil au centre. Remarquons encore que, dans son opération, le prêtre sépare le médium de l'annulaire de chaque main.. ; dans cette position, il prononce la bénédiction, cérémonie qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours par le ministère des *Kohanim* (*Explication du tableau intitulé* : *Aperçu de l'origine du culte hébraïque, avec l'exposé de quelques usages et leur signification symbolique*, Paris, 5601 - 1841).

répandues à travers le monde, le moins qu'on puisse dire est que la chose apparaît aujourd'hui comme hors de portée, et cela pour une raison bien simple : il est impossible que les millions de membres de la Maçonnerie anglo-saxonne et même les dizaines de milliers des grandes obédiences françaises soient qualifiés non seulement pour l'initiation effective, mais même simplement pour un minimum de connaissance théorique, et on voit mal comment une infime minorité de Maçons qualifiés et intellectuellement bien orientés pourrait, dans le fonctionnement de la Maçonnerie moderne, imposer les rectifications nécessaires qui, d'ailleurs, seraient incompréhensibles et ne correspondraient véritablement à rien pour l'immense majorité des membres actuels, dont la place normale ne serait assurément pas dans une organisation initiatique. Quelle serait donc la solution ?

Il nous semble qu'Oswald Wirth, bien qu'avec des idées assez différentes des nôtres, l'avait entrevue. Il écrivait en 1926, dans son introduction à la *Maçonnerie occulte de* Ragon :

« Un symboliste ne saurait en douter, la Franc-Maçonnerie confère la véritable Initiation, auprès de laquelle tout ce qui s'affuble de ce nom n'est que piteux enfantillage (1). Mais la presque totalité des Maçons se contente du cérémonial, de la consécration rituélique et des insignes du grade obtenu. Ce n'est là que l'ombre de l'Initiation, son fantôme qui n'est vivifié qu'en de trop rares exceptions. — En fût-il toujours ainsi ? Les Initiés réels furent-ils plus nombreux au moyen âge que de nos jours ? Comment répondre en l'absence de documents probants ? La Maçonnerie ne s'offre à l'observation que depuis deux siècles, qui sont la période d'enfance de l'institution actuelle, née en 1717 d'une organisation plus ancienne alors expirante. Or la Maçonnerie moderne ne s'est jamais comprise elle-même jusqu'ici (2) ;

1. L'auteur ne pensait évidemment ici qu'au monde occidental, ou plus exactement à ce qui lui était connu dans le monde occidental, c'est-à-dire aux organisations occultistes à prétentions initiatiques (J. R.).

2. Sous réserve des exceptions qu'ont pu constituer, comme nous l'avons vu plus haut, des organismes maçonniques très restreints et dont l'existence fut éphémère (J. R.).

il a fallu, au cours des trente dernières années, la rendre intelligible à ses adeptes par des publications appropriées. Il y a présentement un peu partout des Maçons qui travaillent à s'initier. Ils ne sont encore qu'une élite perdue dans la grosse masse restée profane, en dépit de sa petite instruction rituélique conventionnelle. Mais le levain ne serait-il pas dans la pâte ? Il semble bien qu'une régénération initiatique de la Franc-Maçonnerie se prépare et que l'institution de 1717 se transformera pour mieux répondre aux besoins de l'avenir » (1).

Revenant sur le même sujet, Oswald Wirth écrivait en 1938, dans *Qui est régulier* ?

« Si, selon la formule anglaise, la Maçonnerie se ramenait purement et simplement à un enseignement moral basé sur des symboles, il n'y aurait pas à chercher mieux que ce qui se fait depuis deux siècles », mais « pour prêcher la morale de la fraternité universelle, la mise en scène rituélique est superflue, de même que l'affectation de mystère et de secret ». Les mystères de la Maçonnerie « sont réels, mais ils ne s'adressent pas au premier venu, fût-il animé des plus respectables sentiments. Pour comprendre ce que signifie le rituel maçonnique, il faut faire preuve de qualités intellectuelles particulières, qu'on ne saurait exiger de quatre millions de citoyens nés libres et de bonnes mœurs ».

Et l'auteur tirait cette conclusion qui peut être considérée comme celle de toute son œuvre : « Il faut s'attendre à la constitution d'une nouvelle Maçonnerie qui ne sera plus celle du grand nombre ». Oswald Wirth se demandait alors : « se donnera-t-elle une organisation ? » et semblait croire que ce n'était pas indispensable. Si on entend par « organisation » quelque chose de comparable aux obédiences avec tout ce que cela comporte d'appareil administratif et de formalisme extérieur, nous partageons entièrement l'opinion d'Oswald Wirth. Si, pour les raisons indiquées plus haut, une restaura-

1. Plus exactement, pour répondre à sa raison d'être permanente (J. R.).

tion traditionnelle ne peut prendre appui sur l'un ou l'autre des grands organismes maçonniques existants, il reste la possibilité que des Maçons présentant les caractères essentiels de la régularité, ayant la même aspiration et la même orientation intellectuelle constituent ces « groupes d'études » que suggérait René Guénon dans *Orient et Occident*. De tels groupes, étant entièrement nouveaux, auraient la possibilité de procéder à une sélection rigoureuse, pourvu qu'il y ait au départ quelques individualités ayant déjà une solide formation traditionnelle, et pourraient ainsi remplir la condition *sine qua non* que nous indiquions précédemment, c'est-à-dire se soustraire dans une très large mesure à l'ambiance moderne.

Nous ne pouvons croire que le Tout Puissant n'assiste pas de son Esprit-Saint quelques initiés de cette sorte qui se réuniraient en Son Nom.

JEAN REYOR.

LES REVUES

Nous avons eu connaissance fort tardivement du numéro de juillet-août-septembre 1951 du journal *Le Goéland* qui contient, sous le titre *Hommage à René Guénon*, deux articles de MM. Louis Cattiaux et James Chauvet. Tout en étant sensible aux bonnes intentions de ce journal, nous ne pouvons nous dispenser de formuler quelques remarques sur ces deux articles. M. Louis Cattiaux est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Le Message retrouvé* dont René Guénon a parlé assez élogieusement dans le numéro des *Etudes Traditionnelles* de septembre 1948. Toutefois, nous ne voyons pas que René Guénon soit allé jusqu'à reconnaître dans cet ouvrage la preuve de la subsistance en Occident d' « un rameau de la Tradition primordiale qu'il croyait tout à fait disparue ici ». Nous trouvons aussi quelque peu déplaisante la façon dont l'auteur parle de ses relations avec René Guénon, lorsqu'il écrit : « Une correspondance s'établit alors librement, basée sur une estime réciproque et sur un jugement concordant... » ce qui pourrait laisser croire que ces relations étaient des relations d'égal à égal. D'autre part, nous croyons que M. Cattiaux se montre un peu optimiste lorsqu'il déclare que René Guénon avait accepté d'écrire une introduction pour une nouvelle édition de son ouvrage et que la mort seule « est venue contrarier ce projet ». Nous savons que M. Cattiaux avait, en effet, demandé une préface à René Guénon, mais nous croyons bien savoir aussi que René Guénon ne s'était nullement engagé et qu'il n'avait pas pris de décision définitive à cet égard. Ceci n'a d'ailleurs rien de désobligeant pour M. Cattiaux car René Guénon a presque toujours refusé d'accéder à de telles demandes. A la suite de son article, M. Cattiaux a cru pouvoir se permettre de reproduire quelques extraits de lettres de René Guénon. Nous devons protester une fois de plus contre un tel procédé et rappeler que si des lettres sont la propriété matérielle du destinataire, elles demeurent la propriété intellectuelle de l'auteur ou de ses ayant droit. Il n'est pas exclu d'envisager un jour ou l'autre la publication d'extraits de letres de Guénon portant sur des questions d'intérêt général, mais cela ne pourrait se faire éventuellement qu'avec l'accord des héritiers légaux de notre collaborateur. Ajoutons que ces publications de lettres ne sont décidément pas heureuses car on a fait écrire à René Guénon une véritable monstruosité : « Je ne dis jamais ce que je pense réellement... ». Il faut lire évidemment : « Je ne dis jamais *que* ce que je pense réellement », mais il faut avouer que l'omission d'un mot est ici

bien fâcheuse !... — En ce qui concerne l'article de M. James Chauvet, nous n'avons pu nous défendre de quelque étonnement en voyant évoquer à l'occasion de l'œuvre de René Guénon des « philosophes » tels que Husserl, Gabriel Marcel et Heidegger et aussi de rencontrer l'expression d' « experience métaphysique », ce qui ne veut rigoureusement rien dire. Mais ce n'est pas là le plus grave et la suite témoigne d'une surprenante méconnaissance de la position réelle de René Guénon. Voici ce qu'écrit M. Chauvet : « Quant à son adhésion à la doctrine musulmane, il ne l'a donnée que dans l'ordre de ses propres idées, c'est-à-dire au delà des manifestations formelles des religions traditionnelles dans l'essence même de la vie du Verbe universel et divin, selon ce sens métaphysique qu'il possédait éminemment... » Plus loin, M. Chauvet parle de l'adhésion de René Guénon au Soufisme. Avec tout le regret que nous inspire la sympathie manifeste de M. Chauvet à l'égard de René Guénon, nous devons lui dire que la position qu'il prête à ce dernier n'aurait eu aucun sens pour lui. René Guénon n'a pas donné son adhésion à la « doctrine musulmane » ni au « Soufisme ». Il avait donné son adhésion à l'Islam tout entier et il l'avait si peu donnée « au delà des manifestations formelles » qu'il était très strict en matière de rites, même exotériques, pour lui-même et pour les autres et, bien certainement, l'attitude que M. Chauvet lui prête lui serait apparue comme une sorte d'hypocrisie.

JEAN REYOR

Le Gérant : PAUL CHACORNAC.

983 — Imprimerie ...